

n°3 >>> décembre 2020

la Lettre du Circaète *dans la Vienne*

découvrir, connaître, protéger



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

>>> lettre d'information épisodique et aléatoire du groupe circaète

LPO Poitou-Charentes, 25 rue Victor-Grignard 86000 Poitiers, 05 49 88 55 22



> Circaète en Moulière, 2020 (photo T. Bergès ; photomontage MG).

UNE BIEN ÉTRANGE ANNÉE CIRCAÉTIQUE QUE 2020 !

Sile suivi du circaète Jean-le-Blanc a bien sûr pâti des contraintes réglementaires liées à la Covid-19, rassurez-vous, il y a cependant bien eu une belle année circaétique. Mais, avec deux mois complets en moins – de la mi-mars à la mi-mai –, il nous a fallu ensuite redoubler d'activité, seuls ou en petits groupes, pour rattraper le retard pris dans cette période de recherche essentielle que constituent l'arrivée et l'installation des oiseaux dans la Vienne.

Notre seul vrai regret reste de n'avoir pas pu mettre en place nos prospections collectives – visant tout autant la recherche, que la formation et le plaisir de la découverte – qui furent très appréciées en 2019. Mais ce n'est que partie remise, dans moins de trois mois nous nous retrouverons tous ensemble... 🙌 à l'occasion du retour du circaète.

Merci encore à tous ceux qui se sont investis au cours de cette année 2020, que ce soit par leurs observations, leurs photographies, leurs informations ou leurs encouragements.

À la lecture de cette nouvelle (et de trois !) Lettre du Circaète dans la Vienne – désormais souvent lue hors de son modeste cadre départemental – vous saurez (presque) tout de « nos » circaètes pour 2020 et, nous l'espérons, aurez déjà des fournis dans les jumelles pour le rendez-vous, tout proche, de mars 2021.

Chers gallicophiles, à très bientôt...

> Couverture : Août 2020, le jeune circaète du terrain militaire de Montmorillon à quelques jours de son envol (photo Thierry Bergès).

>>> Bilan de la saison 2020, Vienne

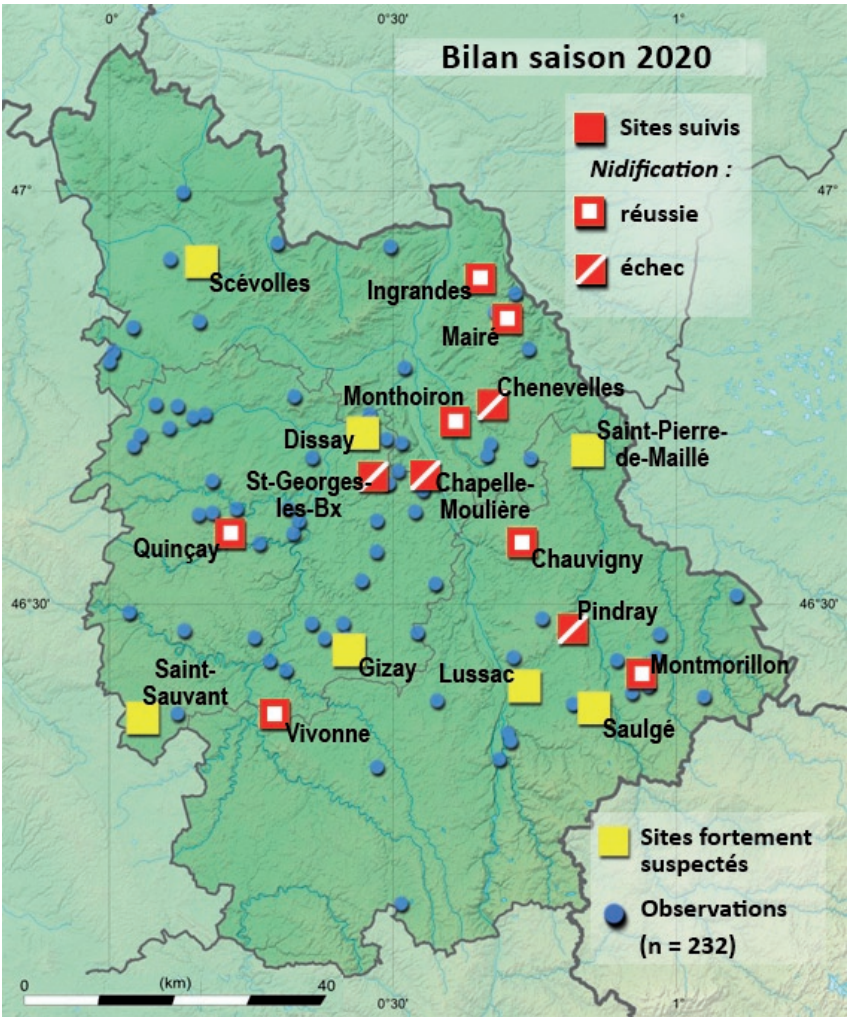
>>> Michel Granger

CETTE ANNÉE, 18 sites de la Vienne ont fait l'objet de recherches spécifiques, auxquelles il convient d'ajouter diverses prospections « aléatoires » qui n'ont rien apporté de probant permettant de pousser plus avant. Parmi ces 18 sites, la découverte d'une aire pour 11 d'entre eux (soit trois aires supplémentaires par rapport à 2019) a permis de réaliser un suivi de nidification complet. Pour les 7 autres, les prospections plus ou moins nombreuses qui ont été menées n'ont pas abouti à des indices solides de nidification, mais ces sites sont incontestablement fréquentés – ce n'est donc que partie remise.

La carte et le tableau ci-contre permettent de se faire une idée synthétique de la saison de nidification 2020 et des résultats, qui vont des simples contacts (ronds bleus) aux indices de nidification certaine (carrés rouges), en passant par les sites fortement suspectés (carrés jaunes). Dans le second cas, le résultat est également précisé.

On constatera que sur les 11 aires suivies, 7 ont vu un jeune circaète s'envoler et 4 ont connu un échec – aux causes inconnues.

Quant aux arbres supports, si les pins sylvestres (5 cas) et maritimes (5 cas) arrivent à égalité, notons également l'utilisation d'un pin



> Saison 2020, Vienne. Carte des sites suivis (carrés rouges et jaunes) et des observations (ronds bleus) (fond de carte Wikipedia commons. Dessin MG).

laricio, essence en général rarement utilisée du fait de son port peu favorable. Enfin, les oiseaux ont en majorité choisi d'installer leur aire au sommet de ces arbres (7 cas), plutôt que sur une branche latérale

(4 cas). Les hauteurs, qui n'ont malheureusement été mesurées que dans six cas, s'établissent entre 10 et 20 mètres, pour une valeur moyenne d'environ 15 mètres. ■

Communes	Reproduction	Support aire	Position aire	Hauteur aire
La Chapelle-Moulière	Échec	Pin sylvestre	Sommitale	10 m
Chauvigny	Réussie	Pin maritime	Sommitale	18 m
Chenevelles	Échec	Pin maritime	Latérale	env. 10 m*
Ingrandes	Réussie	Pin sylvestre	Sommitale	12-14 m
Mairé	Réussie	Pin sylvestre	Sommitale	10-12 m
Monthoiron	Réussie	Pin maritime	Sommitale	env. 15 m*
Montmorillon	Réussie	Pin maritime	Latérale	env. 10 m*
Pindray	Échec	Pin maritime	Latérale	–
Quinçay	Réussie	Pin laricio	Sommitale	20 m
Saint-Georges-les-Bx	Échec	Pin sylvestre	Latérale	18 m
Vivonne	Réussie	Pin sylvestre	Sommitale	–

> Saison 2020, Vienne. Localisation des sites, succès de reproduction et situation des aires découvertes.

* Évaluation a posteriori.

>>> Départements voisins : infos et bilan 2020...

>>> Jean-Claude Beaudouin, Michel Caupenne, Stéphane Cohendoz, Groupe ornithologique des Deux-Sèvres, Thérèse Nore, Pierre Réveillaud, Anthony Virondeau



> Pinail (Vienne), 2020. Un circaète a été observé et photographié à de nombreuses reprises posé sur un pylône non loin de la RNN du Pinail, celui-ci n'a fait que passer... (photo MG).

Sans prétendre à l'exhaustivité l'effectif de la population de circaètes du Maine-et-Loire est assez bien connu et nous constatons qu'il progresse lentement, puisque deux nouveaux couples sont apparus depuis dix ans. Ceci est plutôt remarquable dans la mesure où cette population est située en limite nord-ouest de l'aire française de répartition.

INDRE-ET-LOIRE

Pierre Réveillaud, chargé de mission LPO Touraine

La saison pour l'Indre-et-Loire se révèle assez succincte. Je suis un couple chaque année dans le Richelais. Il a réussi cette année encore à mener un jeune à l'envol, le troisième certain en quatre ans de suivi. Pour le reste du département, nous n'avons que des couples probables (que j'estime à une dizaine), sur des secteurs fréquentés chaque année (ZPS Champeigne, ZPS de Rillé, forêts d'Amboise et de Chinon, Richelais...). L'espèce occupe ainsi les trois quarts du département en période de reproduction.

CHARENTE-MARITIME

Michel Caupenne, Stéphane Cohendoz, LPO Poitou-Charentes

Encore une saison mitigée en Charente-Maritime, avec un résultat faible identique aux années précédentes. Pour 9 sites contrôlés, seulement 5 couples ont produit chacun un jeune. Sur le secteur Oléron/presqu'île d'Arvert, le couple de la forêt de la Coubre a réussi à élever un jeune sur une nouvelle aire après l'échec de 2019, l'envol se situant vers le 1^{er} août. En forêt de Saint-Trojan, et pour la première fois en 18 ans, aucun contact avec l'espèce sur le site habituel. Sur la commune de Breuillet, à l'instar de la Coubre, une nouvelle aire est trouvée

POUR CE NUMÉRO, le Groupe circaète s'est permis de demander à ses collègues gallicophiles des départements (plus ou moins) proches de la Vienne, des informations quant à leur saison circaétique 2020 ou à la situation du circaète de manière plus générale – voici les réponses que nous avons reçues. On comprendra que tous les départements ne mettent pas en œuvre les mêmes suivis, mais toutes ces informations sont néanmoins intéressantes, les circaètes faisant fi des limites administratives.

DEUX-SÈVRES

Groupe ornithologique des Deux-Sèvres

Bien que l'ensemble des observations soient réalisées dans le sud du département, quelques-unes sont faites dans le nord. À proximité de la forêt d'Autun, commune de Thénazay, et de la forêt d'Oiron, deux individus ont été observés en période de reproduction mais sans preuve formelle. Dans le sud des Deux-Sèvres et le nord de la Charente-Maritime, le massif forestier de Chizé/Aulnay regroupe entre 7 et 9 couples chaque année. Avec peu de prospections en 2020, seulement 3 couples sur 9 se sont avérés présents. Deux autres sont

suspectés en forêt de Chizé, mais sans preuve évidente. Les observations réalisées sur 2 couples nicheurs laissent envisager l'élevage de jeunes. Cependant aucune observation directe de jeune n'a pu être faite en 2020.

MAINE-ET-LOIRE

Jean-Claude Beaudouin et les circaétophiles de la LPO Anjou

Sur la dizaine de sites occupés ces dernières années, 8 ont fait l'objet d'un suivi en 2020, grâce à l'opiniâtreté de treize observateurs, et 7 se sont révélés occupés par un couple. Fait exceptionnel, tous ces couples ont mené à bien l'envol d'un jeune, alors que nous avions constaté des échecs fréquents ces dix dernières années. On peut s'interroger sur les causes d'un tel succès, mais il faut relever que les conditions climatiques du printemps 2020 ont été particulièrement favorables, avec des températures souvent plus élevées que la normale, particulièrement en avril et mai. Un sujet d'inquiétude cependant, à deux reprises, un incendie s'est déclaré non loin d'une aire occupée. Sur trois sites, l'envol du jeune a dû se produire dans les tout premiers jours d'août, voire dès fin juillet dans un cas.

à 20 mètres environ de l'ancienne, avec envol du jeune entre le 31 juillet et le 8 août. À Saint-Augustin, un seul adulte est noté après plusieurs visites. Dans la région de Tonny-Boutonne, sur le site de la Bastière, pas de reproduction, un mâle adulte et un immature de 2 ou 3 ans sont restés ensemble durant toute la saison. Au nord de Saint-Jean-d'Angély, le couple du bois d'Essouvert a réussi sa reproduction, menant un jeune à l'envol entre le 5 et le 15 août. Sur l'ensemble forestier de Benon, des adultes ont été observés à plusieurs reprises, puis un jeune fin août, confirmant la reproduction certaine cette année encore. Enfin, un couple s'est reproduit sur la commune de Meursac permettant l'envol probable d'un jeune début août. Dans les Deux-Sèvres, seul le couple du bois d'Ensigné (situé à la limite de la Charente-Maritime) a fait l'objet d'un suivi avec l'aide de Patrick Martin mais la reproduction n'a pas été prouvée.

CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-VIENNE

Anthony Virondeau, chargé de mission LPO Limousin

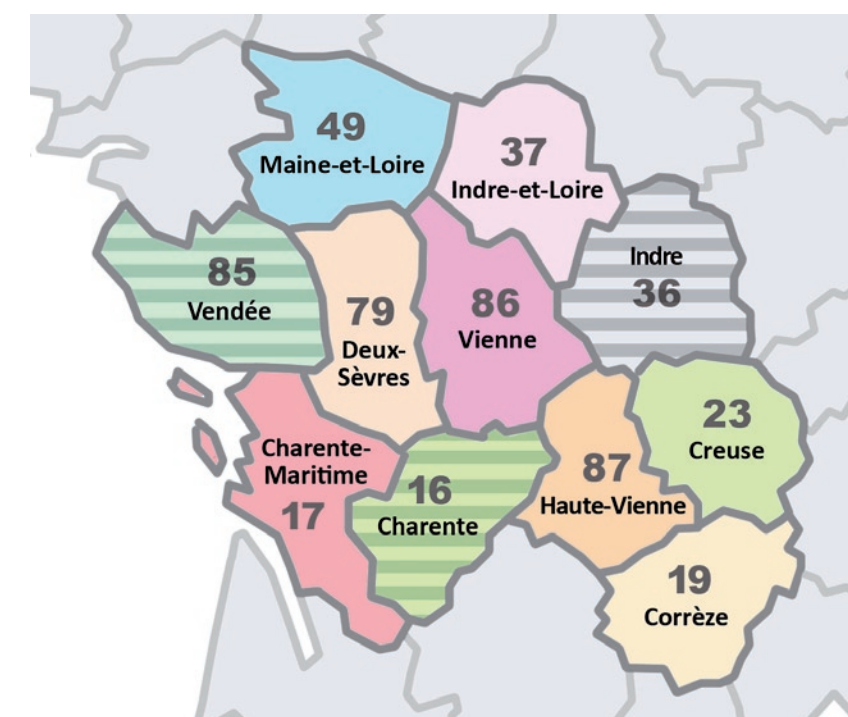
La population limousine se répartit en trois noyaux : Le plateau de Millevaches. Le circaète y est bien présent, mais l'habitat est perturbé (sylviculture intensive, milieux ouverts souvent en déprise ou intensification) et les conditions météorologiques sont sans doute limites quant à ce que l'espèce peut supporter. Les gorges de la Dordogne. On y rencontre des habitats propices, mais les zones de chasse sont bien plus favorables côté Auvergne que sur les plateaux très boisés côté Corrèze ; par contre les pentes bien orientées pour les nids sont côté Corrèze.

Le bassin de Brive, où l'espèce n'est pas suivie, constitue le troisième noyau. Seule la population du plateau de Millevaches est suivie (dans la ZPS du même nom), mais nous n'avons pas toutes les données ni les dernières estimations. Dans le cadre de suivis de l'aigle botté et du milan royal, une attention particulière est portée à l'espèce dans les gorges de la Dordogne. La population semble relativement stable, mais l'abandon de certains sites historiques et l'absence de nouvelles découvertes n'incitent pas à l'optimisme. D'après nos données, le circaète n'est pas connu comme nicheur en Haute-Vienne ni dans la Creuse, où des observations laissent cependant envisager la découverte de quelques couples isolés (hors noyaux). En Haute-Vienne, les secteurs les plus favorables sont la marge nord et le secteur au sud-est du

département. Un couple était connu dans les monts de Saint-Goussaud (Creuse), reliefs qui se situent dans la continuité des monts d'Ambazac (Haute-Vienne). Ce n'est hélas plus le cas, mais le secteur est grand et la découverte d'un couple dans ces deux massifs est envisageable.

Pour conclure, l'espèce est quand même peu recherchée en Limousin – hormis sur la ZPS de Millevaches – ce qui ne permet pas d'estimer la population de façon fiable, ni d'appréhender une quelconque tendance. Par rapport au Poitou-Charentes, la présence de boisements favorables y est en partie contrebalancée par un climat nettement moins propice. ■

> Carte des départements interrogés. Ceux qui n'ont pas pu nous répondre pour l'instant sont rayés de gris (dessin MG).



Nous remercions tous les photographes qui réalisent et acceptent de nous prêter leurs images, car elles présentent, même si elles ne satisfont pas toujours leurs préoccupations de qualité, un incontestable intérêt documentaire.

>>> Vos contacts au « Groupe Circaète Vienne » :

Thierry Bergès : thierry.berges@gmail.com

Jack Berteau : jackberteau@gmail.com

Michel Granger : michel.granger86@orange.fr

Sophie Neill : sophieneill1@gmail.com

Benoît Van Hecke : circus86@free.fr

LPO Poitou-Charentes / Vienne : 05 49 88 55 22, vienne@lpo.fr

>>> DATES d'arrivée dans la Vienne / Rectificatif...

>>> Michel Granger

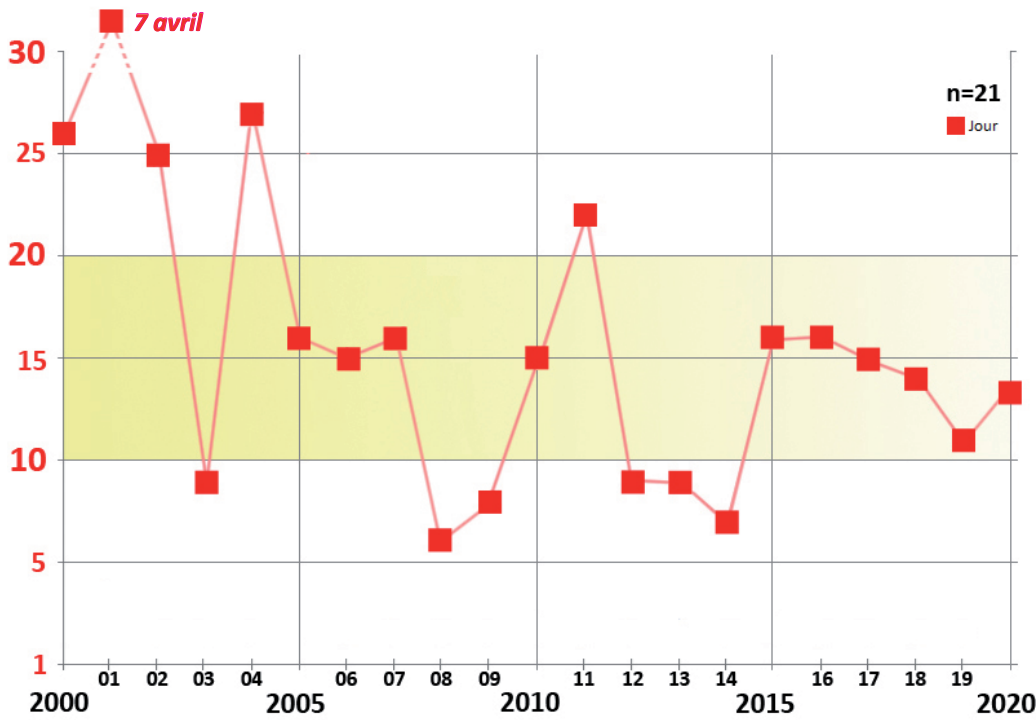
DANS LE PREMIER numéro de notre Lettre du Circaète dans la Vienne, nous vous avons présenté (p. 2) une synthèse des dates d'arrivées des circaètes dans notre département depuis l'année 2000. Comme, d'une part, une erreur s'y était glissée et que, d'autre part, deux informations complémentaires sont venues modifier notre base de données depuis (merci à Raphaël Bussière pour ses remarques pertinentes et bienvenues), nous vous proposons une mise à jour du tableau et du graphique fournis à l'époque.

Si l'on s'en tient aux décades, 28,6 % des individus (n = 6) arrivent dans la première décade (mais plus précisément entre le 5 et le 10 mars) ; 23,8 %, dans la troisième (n = 5), et la majorité, soit 47,6 %, dans la seconde (n = 10). Enfin, si l'on regarde de plus près les dates, 76,2 % des circaètes arrivent sur une période de onze jours, qui court entre le 6 et le 16 mars.

Rappelons que le resserrement des dates d'arrivée des circaètes depuis 2015, tient certainement à une recherche plus systématique des premiers individus, liée elle-même à la création du Groupe circaète en 2014.

Année	Première obs.	Première obs.	Année
2000	26 mars	6 mars	2008
2001	7 avril	7 mars	2014
2002	25 mars	8 mars	2009
2003	9 mars	9 mars	2003
2004	27 mars	9 mars	2012
2005	16 mars	9 mars	2013
2006	15 mars	11 mars	2019
2007	16 mars	13 mars	2020
2008	6 mars	14 mars	2018
2009	8 mars	15 mars	2006
2010	15 mars	15 mars	2010
2011	22 mars	15 mars	2017
2012	9 mars	16 mars	2007
2013	9 mars	16 mars	2015
2014	7 mars	16 mars	2016
2015	16 mars	16 mars	2005
2016	16 mars	22 mars	2011
2017	15 mars	25 mars	2002
2018	14 mars	26 mars	2000
2019	11 mars	27 mars	2004
2020	13 mars	7 avril	2001

> Dates d'arrivée du circaète Jean-le-Blanc dans la Vienne.
Dans l'ordre des années (à gauche) puis dans l'ordre des dates (à droite).



> Courbe des dates d'arrivée du circaète Jean-le-Blanc dans la Vienne (années, décades et jours).

>>> Circaète et éolien, un avenir incertain...



LE 10 NOVEMBRE dernier, la LPO et FNE Midi-Pyrénées annonçaient dans un communiqué de presse avoir déposé une plainte contre deux exploitants de parcs éoliens sur la commune d'Assac dans le département du Tarn. Une procédure qui s'inscrit dans un long passif de non-respect des normes environnementales relatives aux espèces protégées, et qui a été déclenchée par la découverte, fin août 2020, au pied des éoliennes, d'un faucon crécerellette et de deux circaètes Jean-le-Blanc. Et une plainte pleinement fondée, car comme le rappelle justement Allain Bougrain Dubourg : « Les objectifs du développement durable en termes de transition énergétique et de protection du climat ne peuvent s'exonérer de la prise en compte de la biodiversité »... ce qui constitue du reste une obligation légale.

Cette disparition de deux circaètes sous les éoliennes tarnaises, ne peut que conforter notre engagement local. En effet, un certain nombre de parcs éoliens en projet dans la Vienne, se révèlent susceptibles de porter atteinte, de par leurs sites d'implantation, à cette espèce patrimoniale. Mais les porteurs de projets rétorquent systématiquement à nos dépositions que l'espèce est faiblement impactée par le fonctionnement des éoliennes. Pourtant, le fait que certaines espèces soient peu retrouvées sous les éoliennes françaises (et bien qu'au niveau européen 66 circaètes victimes d'éoliennes aient été répertoriées) ne permet pas de conclure qu'elles sont

> Éoliennes et circaète (photos et photo-montage MG).

moins sensibles que d'autres à ce risque de collision ; bien d'autres raisons pouvant expliquer cette absence de mortalité constatée, comme par exemple la faiblesse des effectifs (rapport ONCFS/LPO, Éoliennes et biodiversité, 2019). Par ailleurs, et de manière générale (jusqu'à maintenant tout au moins), les commissaires enquêteurs considèrent ce risque « potentiel » comme négligeable – un point de vue qui relève malheureusement plus du système des poids et mesures que de la notion de sauvegarde de la biodiversité.

Rappelons plus précisément encore à ce sujet, que le Groupe circaète a, il y a peu (juillet 2020), réalisé un dossier circonstancié et documenté, sur la base duquel la LPO Poitou-Charentes a fait une déposition défavorable quant aux projets de parcs éoliens dits des « Brandes de l'Ozon nord » (commune de Senillé-Saint-Sauveur) et des « Brandes de l'Ozon sud » (communes de Monthoiron et Chenevelles), qui font peser des menaces sur « les populations de rapaces en général et tout particulièrement sur une espèce rare et "en danger d'extinction" dans la Vienne et en Poitou-Charentes : le Circaète Jean-le-Blanc », qui niche depuis des années dans le secteur concerné. Nous ne citerons ici qu'un passage de ce long document : « Même en n'étant pas un spécialiste de l'écologie, il n'est pas très difficile de comprendre, quand on regarde les

implantations de l'ensemble des machines de ces deux projets (indissociables écologiquement) que nous sommes en face d'une véritable nasse aux potentialités fatales. Un circaète quittant son site de nidification pour aller se nourrir, ne peut que rencontrer, à un moment ou à un autre, une des sept éoliennes prévues. Et quand on sait qu'au cours de sa saison de nidification (de mars à octobre) l'espèce capture entre 800 et 1 000 reptiles, voire plus (selon les circonstances), cela représente potentiellement le double d'allées et venues (nourrissage de la femelle au nid par le mâle, puis du jeune par le mâle et la femelle) et donc des risques considérables de collision*... qui viennent s'ajouter à la dégradation de son habitat ».

Fin août 2020, le commissaire enquêteur rendait son avis : *défavorable* pour les deux parcs ! Nous ne savons cependant pas ce qu'a pesé la présence du circaète Jean-le-Blanc, d'autant que la déposition circonstanciée de la LPO n'est même pas citée – contrairement à celle de Vienne Nature pour les chauves-souris. Peut-être le circaète se cache-t-il, lui qui est si discret, derrière les termes vagues utilisés dans les *conclusions motivées* : « En raison du fonctionnement des éoliennes, une menace non négligeable pèse sur l'avifaune, en particulier, sur certaines espèces protégées ».

Mais ce sont donc surtout les chiropères qui semblent avoir pesé (et c'est tant mieux pour eux), de même que la présence d'une maisonnette non prise en compte dans les distances d'éloignement minimales.

Notons pour finir, que la procédure générale d'instruction du dossier, qui doit se conclure par un arrêté préfectoral est toujours en cours...

* Rappelons à ce sujet que chez le circaète Jean-le-Blanc, dont la maturation sexuelle est lente (4-5 ans), la longévité importante, le taux de productivité faible (un seul œuf annuel, pas de ponte de remplacement), le cycle de reproduction long et l'alimentation spécialisée (on parle de stratégie de reproduction de type K) ; toute disparition d'un adulte constitue une véritable catastrophe.

>>> Des axes et de la persévérance...

Massif de Moulière >>> Michel Granger



DANS LE N°2 de *La Lettre du Circaète dans la Vienne*, un article intitulé « La folle journée des Fosses Martraires » (p. 8-9), vous a raconté une journée quasi complète passée en présence d'un circaète pour le moins complaisant – et qui a eu bien involontairement les honneurs de notre couverture – mais dont les activités ne nous avaient cependant pas permis de découvrir la retraite. Cet article imposait presque une suite et une conclusion, les voici...

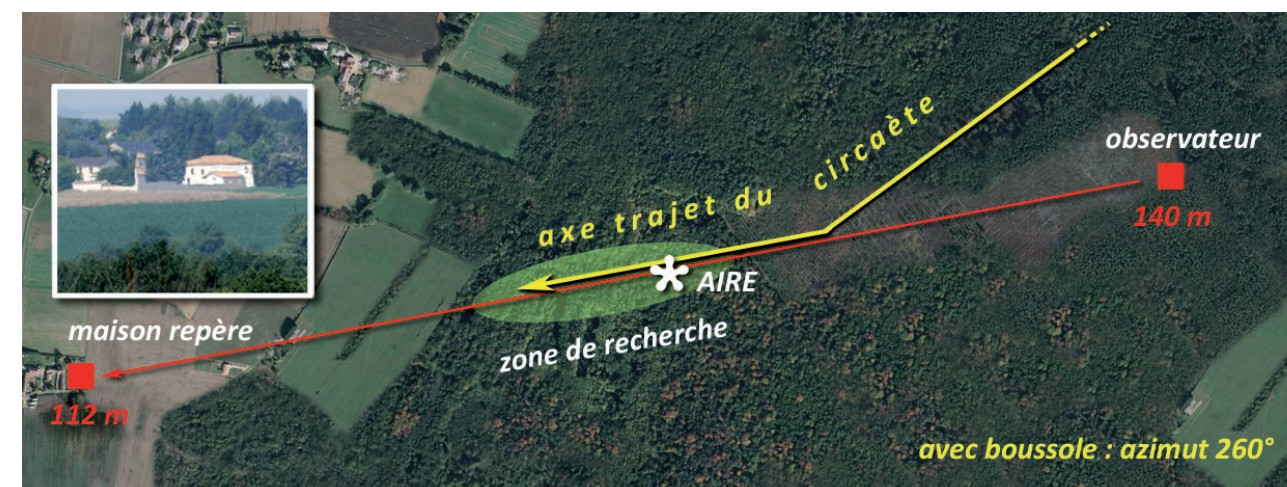
Neuf persévérances ...

L'ensemble de l'histoire s'inscrit sur le territoire du massif forestier de Moulière, dans ses parties privée et domaniale, sur la commune de Saint-Georges-lès-Baillargeaux. C'est là, à partir du début mai 2020, que des circaètes ont été observés à de multiples reprises en vol bas, en chasse ou posés à différentes heures de la journée. Une omniprésence qui, plus que de simples passages aléatoires sur un

se dirigeant vers un point précis et y « disparaissant ». Une question s'en suit : s'était-il posé sur son nid ? En juin et juillet, l'étau se resserre sur le secteur de la mystérieuse disparition, de nouvelles observations sont faites régulièrement, mais rien n'y fait ! Certes, le doute plane, mais il a heureusement pour corollaire une obstination de bon aloi... Le proverbe thaï qui dit que *Neuf patiences et neuf persévérances feront obtenir des barres d'or* est plus que jamais au goût du jour au pays de Moulière.

De l'usage du relevé axial

Une petite prospection à cinq est décidée pour le début août, basée sur le plus précis des relevés axiaux (SN). Elle est prévue en deux temps : d'abord une recherche au drone et, en cas d'insuccès, une seconde à pied. C'est le mercredi 5 août à 6h, peu avant le lever du soleil, que commence, à deux lève-tôt, celle avec le drone, ceci afin de profiter d'abord de sa caméra thermique – qui fait ressortir un corps chaud (un oiseau au nid) dans un environnement végétal frais – mais en utilisant bien sûr conjointement son optique numérique à fort grossissement. Dans une succession d'allers et retours sur une distance d'environ 350 mètres, l'appareil se déplace d'abord en suivant précisément l'axe déterminé puis en s'en écartant progressivement à droite et à gauche. Mais hélas le circaète n'est pas au rendez-vous ! Vient ensuite un temps d'observation, à partir d'un point fixe avec vue dégagée, lors duquel un circaète est observé en vol bas, qui va finalement se percher, en vue, sur un arbre mort distant de 450 mètres et situé à proximité du secteur pressenti. Après qu'il se soit envolé, la prospection à pied s'organise. Deux personnes restent au point d'observation et trois entrent dans le sous-bois où est soupçonnée la présence de l'aire. Le déplacement se fait, là encore, en tenant compte du relevé axial (avec des GPS), les trois observateurs étant séparés les uns des autres par une trentaine de mètres.



La découverte

Très rapidement, un appel discret de l'un d'entre eux fige les chercheurs : un nid ! Aussitôt on se rassemble, on scrute le sol, on explore le secteur, on examine l'arbre, et on recommence, fiévreusement... Au sol, on découvre quatre plumes (deux rémiges et deux tectrices), sur les fougères vertes s'étalent de belles fientes blanches, l'aire se trouve sur la branche latérale d'un pin sylvestre... il n'y a donc plus de doute. Mais l'oiseau, un jeune à cette époque, est-il présent sur le nid ? On s'éloigne du pin pour dégager des vues et optimiser l'inspection de l'aire, mais rien ne vient corroborer les soupçons. Une fois encore c'est au drone qu'il faut s'en remettre pour trancher en procurant des images. Avec son bourdonnement de frelon caractéristique, le frêle engin volant s'élève rapidement vers la coupe de branchages... Voici, dans son style télégraphique d'origine le compte rendu de l'opérateur : « Aire localisée (C. Moreau) ce jour par suivi à pied d'un alignement GPS de S. Neill. Pin sylvestre, branche latérale, présence de plumes de mue d'adultes et un peu de fientes au sol. Coupe chargée en aiguilles de pin vertes, vues au drone. Nidification non certaine ». Et pour cause, l'aire est... désespérément vide ! L'affaire sera terminée pour cette année.

Cette histoire, et c'est bien sa morale, présente deux aspects très positifs. D'abord, elle est pleine de promesses pour 2021, car quand la saison va s'ouvrir, avec le mois de mars, le secteur va être intensivement surveillé avec un point d'accroche concret quand on sait la fidélité des circaètes à leurs sites de nidification. Ensuite, elle prouve – ce n'est pas nouveau,

> Carte fictive, mais basée sur une véritable réalisation de tracé et de recherche (fond Google maps 2020. CNES/Aibus Maxar Technologies et Google Street view. Dessin MG).

mais comme on l'oublie parfois il vaut mieux le (re)souligner – qu'il faut exploiter de manière systématique et persévérante, lors de la recherche d'une aire, toutes les données marquantes d'une observation. En l'occurrence, c'est ici l'occasion d'insister auprès de chacun sur la nécessaire réalisation de relevés axiaux de déplacements, tout particulièrement quand ils traduisent un possible site de nidification². Avec deux points caractéristiques sur une carte – votre position ou le lieu d'apparition d'un côté et, à l'autre extrémité de l'axe de vol, un pylône, un château d'eau, une maison, un arbre caractéristique, etc. ; ou, toujours à partir de votre

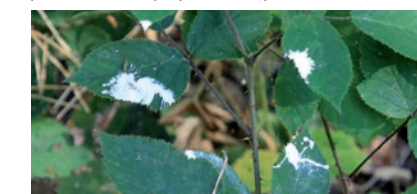
position, un azimuth, relevé à la boussole ou au GPS – on peut faire largement progresser le travail à venir. ■

* *Participants* : Thierry Bergès (TB), Jack Berteau (JB), Michel Granger (MG), Christian Moreau (CM), Sophie Neill (SN), Benoît Van Hecke (BvH), Julien Ventroux (JV).

1. Voir à ce sujet *La Lettre du Circaète dans la Vienne* n°1 (p. 6-11) : « Comme le circaète, la buse aime les reptiles ».
2. Par exemple, quand un oiseau, volant bas, se dirige vers un emplacement précis où il disparaît, ou quand, portant un reptile dans son bec il fait de même, ou encore quand des cris sont émis d'un secteur particulier.



> Massif de Moulière, août 2020. Une aire, des plumes et des fientes, le circaète a passé du temps par ici... (photos MG).



>>> Les aventures d'un circaète charentais...

Torsac >>> Thierry Bergès, Michel Granger



EN SEPTEMBRE 2019, du côté de Saint-Preuil, commune charentaise située à quelque 25 kilomètres à l'ouest d'Angoulême, un circaète Jean-le-Blanc était découvert prostré sur un chemin. Aussitôt pris en charge par le Centre de sauvegarde de la faune sauvage de Torsac¹, il a profité d'une dizaine de mois de soins avant d'être relâché dans la nature le 31 juillet 2020. Des membres du Groupe circaète de la Vienne ont eu l'occasion de croiser son chemin à plusieurs reprises en étant fort gentiment accueillis par Renaud Vauchot, soigneur au Centre de sauvegarde géré par Charente Nature.

Le renouvellement des plumes

L'oiseau s'est vite révélé incapable de voler du fait de plumes en très mauvais état. En effet, de nombreuses rémiges, primaires comme secondaires, ainsi que les rectrices, présentaient de graves anomalies de structure, réduisant considérablement leur efficacité et leur portance. Malheureusement, malgré les recherches faites et

les contacts pris, aucune explication certaine n'a pu être avancée quant à la cause de ces défauts – bien qu'une carence alimentaire ait pu être envisagée – dont il conservait des séquelles visibles lors de son relâcher.

Le circaète a été soigné et suivi attentivement dans une vaste volière, où il a donc vécu plusieurs mois en compagnie d'autres rapaces – dont plusieurs buses variables –, alimenté avec des poussins, voire des reptiles quand l'occasion s'en présentait. C'est là qu'on a fini par lui enlever certaines de ses mauvaises plumes, afin de provoquer leur repousse en anticipant leur chute naturelle. Si cette opération s'est bien passée, elle a cependant dû être complétée, en juillet 2020, par la réalisation d'entures sur deux rémiges primaires. La technique de l'enture consiste à couper la plume abîmée à la base du rachis², à glisser dans le calamus resté en place (tuyau creux) une tige en carbone sur laquelle on enfle ensuite la partie haute d'une plume en bon état (plume identique provenant d'une mue ou récupérée sur un

> L'envol du circaète à Torsac, lors de son lâcher, le 31 juillet 2020. On note l'état imparfait de son plumage (photo T. Bergès).



> Le circaète dans la volière de Torsac le 4 septembre 2019 (photo Centre de sauvegarde de Charente Nature - Torsac).

oiseau mort de la même espèce), le tout étant assemblé avec de la colle. La plume entée poursuit ensuite sa vie et finit par muer un jour, repoussant alors normalement.

Madame ou monsieur ?

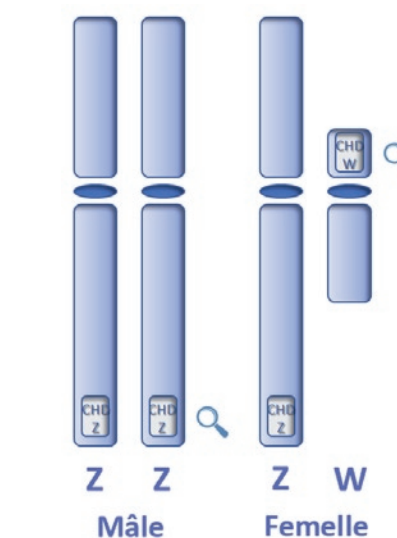
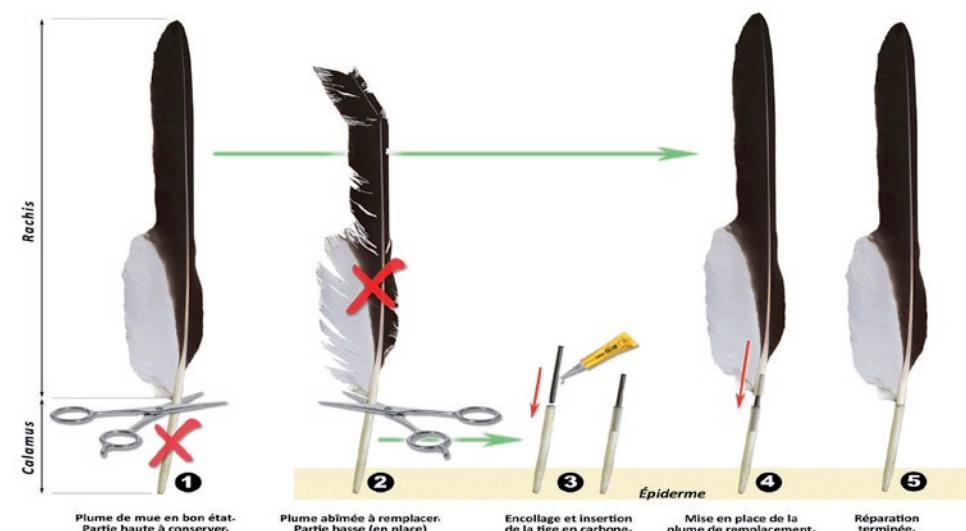
À la fin juin 2020, nous nous sommes rendus au centre de sauvegarde afin d'examiner de plus près le circaète en soins et de récupérer quelques plumes afin d'en déterminer le sexe – une visite qui fut également l'occasion d'en savoir plus sur la technique de pose d'une balise GPS sur un tel oiseau, grâce à l'expérience et aux explications d'un spécialiste.

Chez les oiseaux, lorsque les différences morphologiques entre un mâle et une femelle – le « dimorphisme sexuel » – sont peu importantes, voire absentes, la caractérisation du sexe des individus peut se faire par analyse de leur ADN, en procédant à un « sexage moléculaire » en quelque sorte. En effet, comme chez de très nombreuses espèces vivantes, les deux sexes présentent un assortiment de chromosomes dits « chromosomes sexuels » différents entre le mâle et la femelle. Chez les mammifères, les femelles possèdent deux chromosomes x, et les mâles un chromosome x et un chromosome y. Chez les oiseaux en revanche, ce sont les mâles qui présentent une paire de chromosomes sexuels identiques (le chromosome « z » en deux exemplaires) alors que les femelles ont deux chromosomes sexuels différents (un chromosome « z » et un chromosome « w »). Les différences d'aspect entre les chromosomes z et w s'accompagnent de différences en termes de contenu, au niveau de certains gènes. Ainsi l'un d'entre eux, un gène nommé « CHD », présente des différences significatives entre celui porté par le chromosome z et celui porté par le chromosome w. On a donné à ces deux formes les noms respectifs de CHD-z et CHD-w. Le principe du sexage moléculaire est de commencer par extraire de l'ADN à partir d'un échantillon biologique, puis de rechercher dans cet ADN non seulement un élément caractérisant la forme CHD-z mais aussi un élément caractérisant la forme CHD-w. Ainsi, la présence d'un seul des deux éléments identifie un individu de sexe mâle (zz), alors que la présence



> Ci-dessus, état du plumage de l'aile droite (rémiges secondaires) le 13 avril 2020 (photo Centre de sauvegarde de Charente Nature - Torsac).

> Ci-dessous, description de la technique de l'enture sur une rémige primaire de circaète (dessin MG).



> Les chromosomes sexuels Z et W des oiseaux (carinates).

des deux est une signature du sexe femelle (zw).

L'ADN peut être extrait à partir de sang, ou plus rarement de plumes. L'intérêt d'utiliser des plumes est qu'il s'agit d'une approche dite « non invasive » : l'animal n'est pas atteint dans son intégrité physique. Le peu d'ADN que porte une plume (au niveau de son insertion) est suffisant pour pratiquer l'analyse, car la méthode passe par une phase d'amplification *in vitro* de cet ADN (la désormais fameuse « PCR ») pour rendre son analyse possible. Cette technique peut être pratiquée à partir de plumes de mue collectées sur le terrain, à condition qu'elles n'aient pas été trop dégradées par les intempéries, mais de préférence avec des plumes « fraîches ». La méthodologie permettant



> Le jeune circaète du centre de soins de Torsac le 27 juin 2020 et (médaillon) les tectrices, sources d'ADN pour le sexage (photos T. Bergès).

le « sexage moléculaire » du circaète Jean-le-Blanc a été décrite dans un article scientifique (Sacchi et al., 2004: « A non-invasive test for sex identification in Short-toed Eagle (*Circaetus gallicus*) », Molecular and Cellular Probes, 18(3): 193-6). Elle a été appliquée pour déterminer le sexe du jeune circaète hébergé au centre

de soins de Torsac, avant qu'il ne soit relâché le 31 juillet dernier. Pour réaliser ce sexage, trois plumes ventrales, des tectrices, ont été prélevées sur l'oiseau le 27 juin 2020 et un protocole permettant l'extraction d'ADN à partir de ces plumes a été appliqué (Penafiel et al., 2019: « A cost-effective protocol for total DNA isolation from animal tissue », Neotropical Biodiversity, 5(1): 69-74). Après une phase d'amplification (par « PCR ») ciblant spécifiquement la région CHD-Z et CHD-W, les éléments caractéristiques de ces deux formes ont été examinés. Les résultats montrant que cet individu présentait à la fois la forme CHD-Z et la forme CHD-W, on a donc pu en conclure que cet oiseau était une femelle.

Retour à la nature

Le 31 juillet 2020, fut donc le grand jour pour le circaète qui dans la semaine précédente avait été dûment entraîné au vol et alimenté en reptiles, il pesait alors 1,7 kg. Différents médias, presse et audiovisuel, se sont fait l'écho de cet événement organisé en présence d'une trentaine d'invités masqués et vécu sous un soleil de plomb. Au cours de ce moment, très bref mais très intense, sous l'œil des caméras et dans le crépitement des

appareils photographiques, l'oiseau, passablement malhabile, s'est élevé un peu en cerclant deux fois, avant d'aller rapidement achever son vol dans un petit chêne... affalé tout de guingois. D'abord suspendu à l'envers, les ailes en désordre, il a fini par réussir à se redresser et à retrouver un équilibre à peu près stable sur une branche mince. Mais il faisait face à l'arbre et ne pouvait donc pas s'envoler. Quand il a essayé de se retourner, il a à nouveau perdu l'équilibre et, finalement, a semblé voler en piquant vers le sol. Dans un premier temps, avec l'aide de Renaud Vauchot, le soigneur, nous avons longuement essayé de le retrouver en contournant une haie et en fouillant champs et boisements voisins, mais en vain, gageons qu'il s'était envolé...

Pour rassurer chacun, rappelons que dans la nature les jeunes circaètes partent seuls, et après leurs parents, en migration. Cependant, ils apprennent auparavant à chasser, par imitation, en les regardant pratiquer et en quémandant régulièrement leur pitance. Nous ne savons pas si celui-ci, découvert jeune, a jamais profité de ces « cours parentaux » ni donc s'il a pu réussir à survivre puis à migrer.

En tout état de cause, il faut saluer le travail du Centre de sauvegarde de Torsac, grâce auquel ce circaète, qui serait mort sans les soins qui lui ont été prodigués, profite en quelque sorte d'une seconde chance. Puisse-t-il l'avoir saisie véritablement...

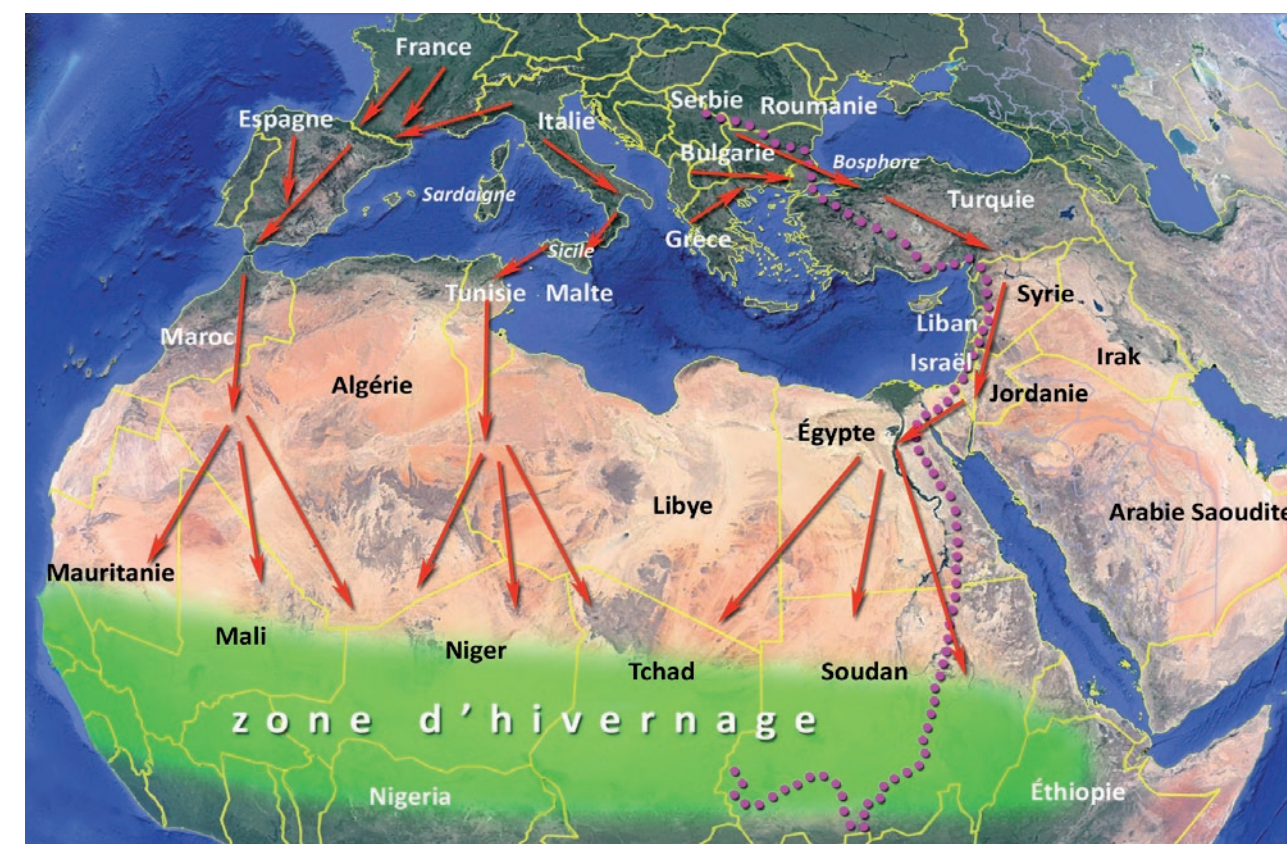
Participants : Thierry Bergès, Michel Granger, Sophie Neill, Benoît Van Hecke.

1. La Borde, 16410 Torsac.
2. Technique utilisée en fauconnerie depuis plusieurs siècles et, de nos jours, dans les centres de soins. Rappelons que la plume est un phanère (formation kératinisée de l'épiderme, comme nos cheveux ou nos ongles), dont la coupe est indolore.

> Juste après son envol le jeune circaète s'est posé, non sans mal, dans un petit chêne où, après avoir repris son équilibre, il est resté un moment, comme étourdi (photo T. Bergès).



>>> Le voyage d'Ognjenka, circaète serbe...



LES CIRCAÈTES, qui savent jouer avec les courants aériens pour mener leurs chasses, sont de fervents amateurs d'ascendances thermiques pour leurs déplacements, ce qui fait qu'ils n'aiment pas beaucoup les étendues marines où l'on doit user du vol battu.

Pour migrer, ils utilisent en conséquence la voie terrestre aussi longtemps qu'il leur est possible, quitte à rallonger leur périple. C'est ce qui explique les trois principales voies de migration des circaètes européens, qui passent la mer aux endroits les plus courts, ce qui en fait autant de lieux stratégiques pour eux : détroit de Gibraltar ; détroit de Messine, Sicile et cap Bon (Tunisie) ; et enfin détroit du Bosphore (Turquie).

C'est ce dernier itinéraire, traditionnellement utilisé par les oiseaux de l'est de l'Europe, que viennent d'étudier les membres de la Fondation pour la protection des rapaces de Belgrade

(Serbie), qui nous donnent, sur leur site internet*, quelques éléments de résultats quant à cette voie de migration.

C'est le 29 juillet 2020 qu'une jeune femelle de circaète, née dans les montagnes de Vrsac, au nord-est de la Serbie, et baptisée *Ognjenka*, a été baguée au nid et équipée d'un émetteur GPS/GSM de 25 g. Elle a entamé sa migration le 27 septembre au matin, parcourant ce premier jour quelque 200 km. Après avoir survolé la Roumanie, la Bulgarie, la Turquie, la Syrie, le Liban et Israël, elle a enfin atteint l'Égypte. Ce trajet pour rejoindre l'Afrique a été accompli en 12 jours – elle y est arrivée le 9 octobre. Ensuite, le canal de Suez franchi, elle a suivi le Nil puis est arrivée au Soudan, volant toujours plein sud avant de bifurquer vers l'ouest et de s'arrêter – aux dernières nouvelles – non loin de la frontière de ce pays avec le Tchad. C'était le 25 octobre après 28 jours

> Carte présentant les trois principaux axes de migration des circaètes européens (flèches rouges), leur zone d'hivernage subsaharienne (en vert) et le trajet de la migration de la jeune femelle originaire de Serbie (pointillés violets) (fond de carte Google Earth 2020. US Dept of State Geographer. Image Landsat/Copernicus. Data SIO, NOAA, US Navy, NGA, GEBCO. Infographie MG).

de navigation et 6 765 km parcourus. Si la moyenne quotidienne de ses déplacements s'établit à 270 km, il va de soi que la réalité a dû être bien différente, c'est ainsi que sa plus longue journée a été de 364 km (le long du Nil, en Égypte). Parmi les quelques données chiffrées fournies par la Fondation pour la protection des rapaces, retenons la plus haute altitude relevée : 3 056 m (en Égypte) et la vitesse la plus élevée : 96 km/h (au Soudan).

*<http://vulture.org.rs/gps-pracenje/satelitsko-pracenje-vrste-orao-zmijar-circaetus-gallicus/?lang=en> (consulté le 8 décembre 2020).

>>> C'est l'hiver, dopez-vous au Circaète !



L'HIVER est une excellente période pour approfondir ses connaissances sur les rapaces. Certes, cela ne vaut pas la saison des parades, des cris et des fréquentes allées et venues qu'est le printemps, mais cela permet pourtant de la préparer pertinemment, tout au moins pour les rapaces forestiers... et donc pour le circaète.

C'est agréable au moral, bienfaisant au physique et tout à fait simple sur le terrain. Il suffit de parcourir tranquillement bois et forêts, en examinant attentivement les houppiers des résineux¹ à la recherche d'aires. Le mieux, et le plus productif, est cependant de limiter autant que possible la part du hasard en organisant sagement sa recherche.

Choisir judicieusement ses sites

Il faut retourner sur des lieux où l'on a déjà observé des circaètes mais pas découvert leur retraite ; visiter ceux où a été mentionnée leur présence ou bien ceux où on la subodore ; en explorer de nouveaux, qui semblent favorables à l'espèce (en utilisant des cartes précises²) ; ignorer les boisements trop jeunes et/ou monospécifiques ; privilégier les futaies mixtes feuillus-résineux ; s'attacher aux zones proches des lisières (extérieures ou intérieures) ; s'attarder longuement dans celles où la brande (*Erica scoparia*) est présente et où la structure du boisement est lâche.

> Montmorillon, 2020. L'environnement de l'aire, qui est située à l'extrémité droite du pin maritime de droite (photo MG).

Structurer ses déplacements

Le mieux est de couvrir le plus systématiquement possible un secteur (pour en épuiser les possibilités) seul ou à plusieurs ; de se déplacer, quand cela est possible, selon des transects, lignes virtuelles (plus ou moins) droites que l'on suit assez facilement avec une boussole et très bien avec un GPS, et de procéder par allers-retours peu distants.



Prendre des notes

Quand une aire « conséquente³ » est découverte dans un résineux (sous la forme d'une masse ombreuse au premier coup d'œil), il faut s'y attarder, et noter l'essence sur laquelle elle est installée (pin sylvestre et pin maritime le plus souvent, mais pas que...) ; ainsi que sa situation (latérale ou sommitale). Puis évaluer sa taille (petite, moyenne ou grosse), sa hauteur et juger de son état (bien conservée, abîmée, écroulée...), voire de son âge (de l'année ou plus ancienne). Et enfin relever ses coordonnées GPS (et la pointer sur une carte²) et prendre quelques photographies (vues générales du site, de l'arbre et rapprochées de l'aire).

Il convient bien sûr de matérialiser sur une carte les secteurs où les recherches réalisées ont été infructueuses... cela constitue une information à part entière, et plus tard pourra (re)servir, à soi ou à d'autres. Et il faut enfin constituer un dossier, qui sera précieux au printemps quand les oiseaux s'installeront, là ou à proximité.

Certains pourront se sentir passablement perdus, d'une part face à l'ampleur des surfaces potentielles à parcourir, d'autre part face à la variété des découvertes possibles et des informations à renseigner. Rien de plus normal, nous sommes tous passés par là... et y passons encore, n'ayant pas



> Ci-dessus, Pindray, 2020. Aire en position latérale sur pin maritime (photo MG).

> Ci-contre, La Chapelle-Moulière, 2020. Aire en position sommitale sur pin sylvestre (photo MG).

toujours toutes les réponses ! Mais on a tout son temps pour découvrir et inventorier, pour se poser des questions et avancer des hypothèses... qui pour certaines seront levées au printemps. Et puis, pratique aidant, on finit par s'habituer, à savoir mieux comment et où chercher puis à interpréter. Et les « contacts » du Groupe circaète sont là pour vous aider, alors échangez avec eux, interrogez-les ! Vous devez bien sûr noter toutes les aires importantes rencontrées⁴, sur résineux comme sur feuillus, ces localisations, documentées elles aussi comme précisé ci-dessus, constituent des informations capitales. Enfin, penser à saisir toutes ces informations sur NaturaList ou sur la base

de données de la LPO avec vos images, commentaires et précisions – en « données protégées » bien sûr. Merci pour le circaète... et les autres rapaces forestiers, et bonnes balades ! ■

1. En France, le circaète est un amateur de résineux (le chêne vert faisant exception) assez divers, bien que semblant privilégier le pin sylvestre. Dans la Vienne, pour l'instant, sur 11 aires connues en 2020, on en dénombre 5 sur pin sylvestre, 5 sur pin maritime et 1 sur pin laricio. Mais il ne faut pas oublier que d'autres rapaces utilisent les pins, comme la buse ou l'autour par exemple.

2. Avec Géoportail (IGN) par exemple, qui, outre les cartes IGN classiques (à différentes échelles), offre de nombreuses autres

ressources, dont des « couches forestières », qui renseignent sur les types de formations végétales et sur les essences principales, ou sur le parcellaire pour les forêts publiques.

3. Le circaète a un nid relativement petit par rapport à sa taille : diamètre 50 à 100 cm, épaisseur 20 à 30 cm. Il faut donc être très attentif et varier ses positions, car eu égard à ce volume modeste et aux essences utilisées (les résineux ont toujours leurs aiguilles en hiver – mais les feuillus environnants, eux, ne sont plus gênants en cette saison) il n'est pas toujours très facile à repérer du sol.

4. Ces autres aires « importantes » peuvent appartenir à la buse variable, à la bondrée apivore, à l'autour des palombes et (plus petites) à l'épervier d'Europe, autant d'espèces intéressantes à suivre.

>>> Et pour quelques nouvelles de plus...

LA PRESSE EN PARLE !

La Lettre du Circaète dans la Vienne a eu les honneurs d'une présentation dans deux publications de la LPO : *L'Oiseau mag* (n°140, automne 2020) et *Rapaces de France* (n°22, 2020), nous les remercions d'avoir bien voulu signaler notre existence à leurs nombreux lecteurs.



Rappelons que *Rapaces de France* est un hors-série annuel de *L'Oiseau mag*, exclusivement consacré, comme son nom l'indique, aux rapaces diurnes et nocturnes. Dans les 82 pages du numéro 2020, signalons, parmi les nombreux articles intéressants, un zoom sur le vautour moine, et des papiers sur le busard cendré dans le Marais poitevin (bastion de l'espèce en France avec les plaines du Poitou-Charentes), l'élanion blanc nicheur sur des pylônes électriques, le balbuzard pêcheur en Sologne, l'hivernage

du milan royal, l'aigle royal en Savoie, le retour du pygargue à queue blanche en France, un projet de suivi télé-métrique de l'aigle pomarin en Allemagne ou la chevêche d'Athéna, porte-étendard de la restauration du bocage orléanais...

DU VIRTUEL À TOUTE HEURE

Au moment où paraît le troisième numéro de *La Lettre du Circaète dans la Vienne*, nous vous rappelons que cette feuille d'information, initiée et réalisée par de modestes amateurs du circaète qui veulent partager leur passion, est on ne peut plus immatérielle. Pas de tirage papier (« glacé, de riz ou d'Arménie »*) donc, ce qui est certes bien dommage pour les amoureux du contact avec la matière – loués soient-ils ! Précisons cependant que cette absence de frais (« papier-monnaie »*) liés à l'impression

nous permet d'envisager l'avenir sereinement et que notre virtualité nous autorise la plus grande liberté qui soit dans le nombre des pages que nous vous proposons (« ça impressionne, papier carbone »*).

L'avantage direct que tout gallicophile du Poitou-Charentes, de France ou de Navarre peut en retirer, c'est que tous les numéros sont consultables et téléchargeables en ligne !

Si donc vous souhaitez découvrir nos numéros 1 et 2, respectivement parus en mars et en juillet 2020, rien de plus simple, rendez-vous sur : <https://poitou-charentes.lpo.fr/plaquettes-thematiques/#circa> (lien direct !). ■

* Allusions feutrées à la chanson de Serge Gainsbourg, Laissez parler les p'tits papiers, joliment interprétée par Régine (1965).



>>> Pour en savoir plus...



< Le site de la LPO consacré au circaète
<http://rapaces.lpo.fr/circaete>

Outre de nombreuses informations,
on peut y consulter et télécharger :

« La Plume du Circaète »

publication numérique du Groupe circaète national,
depuis son premier numéro (2003).

< La seule publication en langue française
entièrement consacrée au circaète,
par B. Joubert, un spécialiste de l'espèce.
Ouvrage de 72 pages, ft 21x21 cm,
éditions Belin, 2001.



La Lettre du Circaète est une publication numérique gratuite et aléatoire, imaginée et conçue par le *Groupe circaète* de la Vienne. Elle est envoyée aux gallicophiles de la LPO résidant dans le département de la Vienne (passionnés, observateurs, photographes, contemplatifs, amoureux de la nature...) et bien sûr à toute personne qui en fera la demande. Sa parution est le fruit de notre actualité « circaétique », mais elle vise également à faire participer chacun à la découverte de ce magnifique rapace, aux mœurs passionnantes, et à développer sa connaissance.

© Toute reproduction et/ou utilisation des textes et des images par quelque moyen que ce soit sont interdites, sauf autorisation des auteurs et de la LPO. Seule la LPO est habilitée à diffuser cette « Lettre ». Toute personne qui ne souhaiterait plus la recevoir est priée de nous le faire savoir, en adressant un mail à : viennel@lpo.fr



N°3 - décembre 2020. Comité de rédaction : Thierry Bergès, Jack Berteau, Michel Granger, Benoît Van Hecke. Conception et mise en page : Michel Granger. Rédaction et images : Jean-Claude Beaudoin et les circaétophiles de la LPO Anjou, Thierry Bergès, Michel Caupenne, Charente Nature et le Centre de sauvegarde de Torsac, Stéphane Cohendoz, Michel Granger, Groupe ornithologique des Deux-Sèvres, Thérèse Nore, Pierre Réveillaud et Anthony Virondeau.

LPO Poitou-Charentes, 25 rue Victor-Grignard, 86000 Poitiers, 05 49 88 55 22, viennel@lpo.fr

La Lettre du Circaète dans la Vienne n°3 >>> décembre 2020